Le Mézirois

n° 2 / 2015

SOMMAIRE

Vie communale

Construction du bâtiment périscolaire

Travaux rue de l'Allaine

Récapitulatif des travaux réalisés depuis 1 an

Personnel communal

Réglementation bruits de voisinage

Rappel sur la présentation des bacs roulants

Embellissement de la Commune

Principales décisions du Conseil Municipal

Intercommunalité :

Travaux Eglise
Affouage 2015
Début des travaux au cimetière intercommunal

Manifestations :

08 Mai 2015

Fête de la Musique

Vie pratique

Votre retraite en ligne

Offre de service Nez Rouge

Etat Civil

www.mezire.fr

Chères Méziroises , chers Mézirois,

Après 15 mois de mandat, voici le bilan des activités et travaux effectués.

En ce qui concerne le bâtiment périscolaire, permettez-moi de vous rassurer : nous avons bien les fonds nécessaires et pour le moment, nous sommes bien dans les délais prévus.

Je souhaite remercier les parents d'élèves, mais aussi les bénévoles, les enseignants, les services techniques, les membres des associations et vous tous pour votre implication dans les différentes manifestations qui ont eu lieu :

Fête de l'escargot,
Fête de la musique,
Fête de l'école maternelle….

A la demande des parents d'élèves, je me suis rendu à l'Académie de Belfort avec deux représentantes afin de défendre l'ouverture de la 4e classe. Si l'effectif est supérieur à 84 élèves (prévision 86 à 88), celle-ci sera bien prévue à la rentrée.

Actuellement, nous vivons une période caniculaire, je vous demande d'être particulièrement vigilant et solidaire en veillant sur les personnes âgées et vulnérables qui vous entourent.

Avec la municipalité je reste à votre disposition et vous souhaite de bonnes vacances.

Le Maire, Rafaël RODRIGUEZ

COMMUNE DE MÉZIRÉ

TRAVAUX EN COURS

Construction du bâtiment périscolaire

Certains de nos administrés nous ont fait part de leur inquiétude concernant l'avancée du chantier.
Celui-ci se déroule dans les temps pour l'instant. Nous mettrons tout en œuvre pour faire en sorte que la rentrée scolaire puisse se faire, mais nous sommes, comme tout chantier, tributaires des aléas de ceux-ci et des congés estivaux qui s'annoncent.

Nous vous rappelons qu'il vous est possible de suivre l'évolution du chantier sur notre site **www.mezire.fr, rubrique Vie Communale - Travaux en cours.**

Travaux rue de l'Allaine

L'aménagement du virage rue de l'Allaine a démarré le mardi 30 juin.
Etant en période de canicule de niveau 3, les sociétés intervenantes exécuteront leurs tâches dans des horaires aménagés.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Récapitulatif des travaux réalisés depuis un an

- Construction du Périscolaire
- Mise en sécurité de la rue de l'Allaine
- Sécurisation du trottoir sur la route de la Forge
- Mise en place d'un miroir entre la Grande Rue et Route de la Forge
- Mise en place d'un miroir et d'un stop sur la Route de la Forge
- Reprise d'enrobés et grilles d'évacuation sur les rue de la Paix et du Moulin
- Peinture du bureau de la directrice et de la cuisine de l'école élémentaire
- Mise en place d'un sol souple pour les jeux extérieurs dans la cour de l'école maternelle.

Personnel communal

Depuis le 1er Juin 2015, la commune compte une nouvelle employée.

Mademoiselle Marion Carrara est notre nouvel agent administratif 2ème classe ainsi qu'agent d'animation.

Vous aurez donc le plaisir de la rencontrer au secrétariat de la mairie et vos enfants la côtoieront au service périscolaire.

Réglementation sur les bruits de voisinage

Extrait de l'arrêté préfectoral n°2015037-0001 du 06 Février 2015

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 »

Le service des gardes-nature est chargé de faire respecter ces horaires et peut verbaliser.

Rappel sur la présentation des bacs roulants

Extrait du « règlement du service de collecte des déchets ménagers » de la Communauté d'Agglomération Belfortaine

Présentation des bacs roulants

Les bacs roulants doivent être présentés sur le domaine public par les usagers, la veille au soir du passage de la benne et rentrés le plus tôt possible après la collecte. Dans la mesure du possible, les bacs roulants sortis sur le trottoir doivent laisser un passage libre pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

Dépôts en dehors des bacs roulants

Le Règlement Sanitaire Départemental prévoit que « Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits[…] » Les usagers sont appelés à ne présenter à la collecte que les bacs roulants agréés.

Tous les autres récipients et dépôts en dehors de ces bacs croulants ne seront pas collectés,
sauf cas exceptionnels suivants :

- collecte suivant une collecte supprimée dans les secteurs collectés 2 x par semaine,
- dans le cadre de la collecte des cartons des commerçants.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Embellissement de la Commune

La commission Environnement et Cadre de Vie a décidé de démarrer l'embellissement de la commune par les zones suivantes :

- ◊ dépose des arbustes devant l'entrée de la Salle d'Honneur de la Mairie et pose de deux bacs avec fleurissement,
- ◊ pose de suspentes et bacs fleuris sous le portique devant la Salle d'Honneur,

- ◊ pose d'un bac avec fleurs devant l'entrée de l'Accueil de la Mairie,

- ◊ embellissement fleuri du Monument aux Morts.

Dans les prochains jours seront posés :

- ◊ une entrée de ville côté Méziré/Morvillars,
- ◊ un totem indiquant l'entrée et ouverture de l'accueil de la Mairie.

Nous continuerons progressivement l'embellissement de la commune sur les prochaines années.

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

09 Février 2015

Election d'un nouveau représentant de la Commune au Conseil Communautaire de la CAB, suite à la perte d'un siège au sein de la communauté d'Agglomérations, due à la recomposition du Conseil Communautaire rendue obligatoire par le Conseil Constitutionnel. M. Rafaël RODRIGUEZ a été élu pour remplir les fonctions de Conseiller Communautaire.

Négociation et conclusion d'un contrat groupe d'assurance couvrant les risques financiers induits par l'absentéisme des agents. Le CDG est chargé de négocier et conclure, pour les communes et établissements territoriaux du Département, un tel contrat auquel adhérera la Commune dès sa conclusion, sous réserve qu'il soit conforme à la demande.

Mise à disposition d'un logement communal, par convention d'occupation précaire, à M. CUCHEROUSSET Thierry et Mme STEGER Audrey, sans domicile suite à l'incendie de leur pavillon, pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois pour la même durée, sur paiement d'une redevance mensuelle.

23 Mars 2015

Approbation du Compte Administratif 2014 du Maire

Section de fonctionnement

* **Dépenses réalisées**	**658 257,57 €**	
* **Recettes perçues**	**937 654,15 €**	
dont		
recettes perçues		*762 983,11 €*
report du résultat de fonctionnement 2013		*174 671,04 €*

Section d'investissement

* **Dépenses réalisées**	**572 314,00 €**	
dont		
dépenses réalisées		*373 708,02 €*
report du résultat d'investissement 2013		*198 605,98 €*
* **Recettes perçues**	**853 815,73 €**	

soit le résultat de clôture suivant :
Section de fonctionnement : Excédent de 279 396,58 €
Section d'investissement : Excédent de 281 501,73 €

Les comptes rendus complets de séances de Conseil Municipal sont consultables sur le site internet de notre Commune : **www.mezire.fr (rubrique Vie Communale)**

Approbation du Compte de Gestion 2014, établi par Mme Catherine ROUSSET, Trésorière.

Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015

Taxe d'habitation	10 %	produit 173 200 €
Taxe foncière sur le bâti	12 %	produit 147 360 €
Taxe foncière sur le non bâti	99,03 %	produit 8 616 €

soit un produit global attendu de 329 176 €

Vote des subventions attribuées pour l'année 2015 aux associations qui en ont fait la demande, ainsi qu'au CCAS.

Modification des indemnités de fonction du Maire, les augmentant à 43 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Construction du bâtiment périscolaire / Avenant au marché de travaux, avec l'installation de protections définitives collectives sur la toiture plane afin de garantir la sécurité des travailleurs salariés lors d'interventions ultérieures, comme l'impose l'Assurance Maladie de Bourgogne Franche-Comté.
Coût des travaux complémentaires : 6 084,54 € HT,
portant le montant du lot Etanchéité, attribué à l'entreprise Soprema, à 44 692,44 € HT maximum.

Ecoles numériques : Extension de compétence de la CAB, portant modification statutaire
Avis favorable à la prise de compétence d'équipement et de déploiement des services numérique pour contribuer à l'entrée de l'école dans l'ère du numérique, portant extension de la compétence « construction et gestion d'infrastructures de télécommunications ou de communications électroniques porteuses de réseaux ouverts au public » et modifications statutaires.

13 Avril 2015

Affectation du résultat de fonctionnement 2014

Le compte administratif de l'exercice 2014 faisant apparaître :
- un excédent de fonctionnement de 279 396,58 €
- un excédent d'investissement de 281 501,73 €

et les restes à réaliser au 31.12.2014 en section d'investissement s'élevant à :
- Dépenses 666 819,00 € - Recettes 261 302,00 €

il est proposé d'affecter le résultat comme suit :
* **124 015,27 €** en recette de la section d'investissement à l'article 1068 – Excédent de la section de fonctionnement,
* **155 381,31 €** en recette de la section de fonctionnement à l'article 002 – Résultat de fonctionnement reporté.

Vote du Budget Primitif 2015

Section de fonctionnement
* Dépenses 893 615,00 € * Recettes 893 615,00 €

Section d'investissement
* Dépenses 1 024 139,00 € * Recettes 1 024 139,00 €

Validation de l'opération d'acquisition de mobilier destiné au nouveau bâtiment périscolaire, afin de le rendre fonctionnel dès son ouverture en septembre 2015 pour un coût de 31 657,19 € HT, soit 37 988,63 € TTC maximum ; et formulation d'une demande d'aides à l'investissement à la CAF, pour le financement de cette opération.

19 Juin 2015

Renouvellement d'adhésion au service informatique du SIAGEP, pour une durée de 3ans, du 1er Juillet 2015 au 30 Juin 2018, pour un coût forfaitaire de 3 051,17 € pour l'année 2015, non compris le coût de transfert intégral du matériel informatique de la Commune.

Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) / Répartition du prélèvement et/ou du reversement entre la CAB et ses communes membres

Mécanisme de solidarité dédié au bloc communal institué par la loi de finance pour 2012, visant à réduire les écarts de développement entre les collectivités, il s'agit d'un soutien aux collectivités défavorisées qui s'opère par prélèvement sur les ressources des collectivités les plus favorisées.
Pour l'année 2015, au titre de la répartition de droit commun du FPIC, l'ensemble intercommunal est contributeur net pour un montant de 100 397,00 € (56 140 € pour la CAB et 44 257,00 € au total pour ses communes membres, dont 651,00 € pour Méziré).
Avis favorable pour prise en charge totale, par la CAB, de la contribution due, par l'ensemble intercommunale, au titre du FPIC pour 2015.

INTERCOMMUNALITÉ

Travaux Eglise

Les travaux de rénovation de l'église ont démarré par la réfection intérieure du bas-côté gauche.

Les montants des travaux se chiffrent à 25 000 € pour la remise en peinture et de 2 000 € pour la dépose et repose des bancs.

Ces coûts ont pu être honorés par l'assurance suite à un dégât des eaux.

Avant de poursuivre la rénovation intérieure, il faudra rénover la toiture, mais ces travaux s'élèvent approximativement à 270 000 €, répartis entre les deux communes.

A ce jour il n'est pas établi de date pour la suite des travaux.

Affouages 2015

Cet hiver, 47 lots ont été répartis, en forêt intercommunale, à destination des affouagistes de Morvillars et de Méziré, au tarif de 10 € le stère de bois exploité.
Recette attendue de 4 270 €, répartis entre les deux communes, soit 2 135 € pour 427 stères exploités.

Début des travaux au cimetière intercommunal

Notre cimetière a changé de visage. En effet après plusieurs réclamations de la population, nous avons procédé à la coupe des thuyas formant les allées du cimetière. Cette coupe a permis de dégager la vue d'ensemble et surtout de sécuriser ce site.

Prochainement, une entreprise interviendra pour procéder au dessouchage afin de nous permettre de réaliser de nouvelles plantations. Ces dernières agrémenteront le cimetière et seront maintenues dans une taille basse.

La commission intercommunale a, d'autre part, validé la rénovation du point d'eau pour qu'il soit plus accessible ainsi que l'aménagement paysager de la zone de dépôt des déchets.

Depuis plusieurs années, le suivi administratif des ventes de concessions est insuffisamment géré. Aussi, des membres de la Commission issue des deux communes ont réalisé un travail de recoupement qui va permettre une régularisation de la facturation.

Il en est de même de la gestion propre des titres et du plan du cimetière. Nous avons sollicité la CAB qui nous mettra à disposition un logiciel de gestion à la pointe de la technologie.

COMMÉMORATIONS

Cérémonie du 08 mai 2015

Cette année, la cérémonie du 8 mai a marqué les 70 ans de la fin de la seconde guerre mondiale.

Les communes de Méziré et Morvillars ont rendu un hommage solennel aux soldats tombés pour la France. La cérémonie a démarré à Morvillars puis s'est poursuivie au Monument aux Morts de Méziré, en présence de Mme Ravey Françoise, Maire de Morvillars, et de Mr Rayot Christian, Conseiller Départemental.

Le devoir de mémoire, porté par les enfants, a été souligné par la lecture du discours radiodiffusé du Général Charles de Gaulle (8 mai 1945) par Lyse Dubreuil.

La cérémonie s'est terminée par le partage du verre de l'amitié à la salle des fêtes de Méziré.

Fête de la musique

Le dimanche 21 juin les associations de Méziré conviaient tous les Mézirois et toutes les Méziroises à la Fête de la Musique.

Cette journée a démarré par un bon petit déjeuner suivi d'une marche pour les plus courageux.

Après la pause de midi, le spectacle a enchanté les 500 personnes venues encourager les enfants du groupe de Zumba Kids puis ce fut un spectacle envoûtant par le groupe de Zumba Adultes.

Le trio de guitaristes, Mathieu, Antony et Lucas ont su charmer toute l'assistance en interprétant des chansons françaises et étrangères.

Cette belle après-midi s'est terminée par le groupe de danseuses créoles, et djembés qui ont fait découvrir la musique folklorique réunionnaise « Maloya ».

Nous tenons à remercier le Comité des Fêtes et toutes les associations de Méziré qui se sont investis pour cette belle fête de la Musique.

Votre retraite en ligne

Internet : www.lassuranceretraite.fr
App Store et Google Play : Application Retraite Sécu
Facebook : www.facebook.com/lassuranceretraite
Tel depuis un poste fixe : 39 60 (prix d'un appel local)
Tel d'une box, d'un mobile ou de l'étranger : 09.71.10.39.60

Préparez votre retraite

A tout âge :
- visualisez votre carrière, en consultant les relevés qui récapitulent vos droits acquis dans vos régimes de retraite obligatoire de base et complémentaire.
- chiffrez vos versements pour la retraite, pour connaitre le coût de rachat de périodes pour lesquelles vous n'avez pas ou peu cotisé au régime général de la sécurité sociale.
- calculez votre âge légal de départ.
- simulez le montant de votre retraite avec M@rel, grâce aux informations que vous renseignez dans l'outil.

Dès 44 ans
Demandez la régularisation de votre carrière si vous constatez une erreur ou un oubli sur votre relevé.

Dès 45 ans
Régularisez vos trimestres de majoration pour enfant (pour les enfants nés avant le 1er janvier 2010)

Dès 54 ans
Estimez le montant de votre retraite, en fonction des informations dont la CRAM dispose sur votre carrière.

Gérez votre retraite

A tout moment :
- consultez vos derniers versements et imprimez votre attestation de paiement depuis votre domicile.
- consultez le montant de votre retraite à déclarer à l'administration fiscale.
- communiquez votre changement d'adresse, via mon.service-publique.fr.
- consultez les réponses aux questions les plus fréquentes ou posez vos questions en ligne.

Et aussi
- toutes les démarches à accomplir en cas de reprise d'activité, de départ à l'étranger ou de perte d'autonomie, etc…
- découvrez notre rubrique « Bien vivre sa retraite » ou « S'évaluer en 80 questions »

Comment s'inscrire ?

L'accès aux services en ligne personnalisés est sécurisé et gratuit.

1. Accédez au site www.lassuranceretraite.fr.
2. Cliquez sur « Je crée mon compte ».
3. Renseignez les informations demandées (état civil, adresse postale et électronique)
4. Sélectionnez une question secrète. Elle vous permettra de vous connecter si vous oubliez votre mot de passe.
5. Vous recevrez un mot de passe provisoire par messagerie. Vous le modifierez dès votre première connexion (mot de passe de minimum 9 lettres et chiffres).
6. Vous pouvez maintenant vous connecter sur votre « espace personnel » à l'aide de votre numéro de sécurité sociale et de votre nouveau mot de passe.

Offre de service Nez Rouge
pour des routes citoyennes et solidaires

offre de service

Nez Rouge

pour des routes citoyennes et solidaires !

Présentation du service

Le service « nez rouge » veille à ce que les retours de soirée se déroulent dans de bonnes conditions et en sécurité pour tout le monde. Il propose le rapatriement des conducteurs à bord de leurs propres véhicules lorsque leurs facultés sont affaiblies (alcool, fatigue, médicaments...) afin de leur éviter le pire sur le chemin du retour.

Fonctionnement du service

Une personne n'étant pas sûre d'être en état de conduire peut venir tester son alcoolémie à notre stand et demander à être rapatriée si son taux d'alcool est supérieur à la limite ou si ses facultés sont affaiblies quelle qu'en soit la raison.
Lorsque un usager est rapatrié, un bénévole conduit son véhicule et le ramène chez lui avec ses passagers. Un second bénévole suit la voiture rapatriée à bord d'une autre voiture afin de ramener son coéquipier au point de départ.

Pour qui ?

Nous proposons ce service à toutes personnes ou institutions organisant des manifestations festives et voulant garantir un retour en toute sécurité à leurs invités. Nous garantissons aux usagers que leurs coordonnées restent dans nos fichiers et ne sont en aucun cas diffusées.

Vous pouvez faire appel au service Nez Rouge pour des mariages, des fêtes de club sportif ou de village et à bien d'autres occasions.

Comment ?

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de nous contacter (voir ci-dessous) afin de nous présenter le cadre de la manifestation festive que vous organisez ainsi que le nombre approximatif de participants. A l'issue de ce premier contact, nous vous ferons parvenir un devis incluant les frais de gestion et de fonctionnement de notre service.

Pour nous contacter :

bastien.jobard@mobilibre.fr
03 84 21 14 76 ou 06 89 50 36 84

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Le défenseur des droits

Le défenseur des droits intervient pour préserver les droits des usagers dans leurs relations avec les services publics, défendre les droits de l'enfant, lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité, veiller au respect de la déontologie par des personnes exerçant des activités de sécurité.

Les délégués reçoivent, informent, orientent le public et traitent directement les réclamations qui leur sont soumises.

Retrouvez leurs coordonnées et lieux de permanence sur **www.defenseurdesdroits.fr**

ETAT CIVIL

Naissances

Ilyes FATI	né le 16 Février 2015
Line FEDERSPIEL	née le 16 Mars 2015
Lilou MATHEY	née le 03 Avril 2015

Ne sont répertoriées que les naissances du 1er Février au 1er Juillet 2015 dont l'avis nous est parvenu de la Mairie du lieu de naissance.

Mariages

Wen-Chen CHAO et Sylvain GRANDJEAN	mariés le 18 Avril 2015
Valérie BONNOT et Olivier DEMUTH	mariés le 30 Mai 2015

Mariages célébrés entre le 1er Février et le 1er Juillet 2015

Décès

Jean PETITGENET, décédé le 05 Février 2015	(né en 1936)
Yves BADIQUÉ, décédé le 12 Juin 2015	(né en 1949)

Décès survenus entre le 1er Février et le 31 Juillet 2015

Elaboré et imprimé par nos soins- Edité le 07 Juillet 2015